

## ARTICLE VAR-MATIN

### « UN NOUVEL ESPOIR POUR LE CENTRE ANCIEN DE LA SEYNE »

Publié le 13 novembre 2013 à 07h02 • Par Catherine Hénaff-Blanchard

(cblanchard@nicematin.fr)



**La Ville vient de boucler un dossier de pré-candidature au NPNRU, le nouveau programme national de renouvellement urbain lancé dans le cadre du projet de loi sur la ville.**

**La Ville vient de boucler un dossier de pré-candidature au NPNRU, le nouveau programme national de renouvellement urbain lancé dans le cadre du projet de loi sur la ville.**

D'ici fin 2015, la Ville arrivera au bout du programme de rénovation urbaine (PRU) qui lui a permis de réhabiliter le quartier Berthe grâce à des financements d'Etat. Marc Vuillemot pense déjà à l'après-PRU. Le maire est sur le point de présenter un dossier de pré-candidature au NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain).

Officiellement, ce seront les préfets qui feront acte de candidature auprès du ministre de la Ville, François Lamy. Mais dernièrement, Marc Vuillemot est allé toquer à la porte du ministre. Reçu par le cabinet de ce dernier, il a exposé « un brouillon » de son projet. Un travail réalisé avec le comité cœur de ville au cours des trois dernières années.

#### Un projet global

*« Il s'agit d'un projet global pour le centre ancien, précise le maire. Ce sont des opérations qui visent l'habitat et les espaces publics. Il n'y a rien de bien nouveau. On reste dans le même esprit que ce qui prévaut depuis des années sur le territoire du cœur de ville. En 2000, on montait le "grand projet de ville" dans le cadre de la politique de renouvellement urbain. Puis il y a eu un changement de gouvernement et on a vu arriver le programme de rénovation urbaine. Mon prédécesseur avait monté un projet, qui reprenait des idées de son prédécesseur. Le PRU a concerné Berthe, mais pas le centre ancien. C'est pourquoi nous avons monté en 2009 un dossier de candidature pour le programme national de rénovation des quartiers*

*anciens dégradés. Nous étions bien placés, mais le ministre n'a finalement pas retenu notre dossier. »*

Le nouveau plan d'actions envisagé par la Ville concerne la restauration immobilière d'îlots très dégradés, la construction de quelques logements de qualité permettant l'arrivée d'une population active nouvelle, la valorisation d'espaces publics (place Germain-Loro, port redessiné et cerné de stationnements), la restauration et la création d'équipements publics (salle Baquet, école Amable-Mabily, bourse du travail, nouveau centre socio-culturel).

*« L'idée, c'est que les créations n'induisent pas de frais supplémentaires de fonctionnement »,* précise le maire. *« La mise en œuvre de ces projets interviendrait au terme du premier PRU. Il serait donc financièrement tenable avec les capacités d'emprunt actuelles de la Ville, et sans que l'on ne fasse que ça »,* indique le directeur des services techniques Marcel-Paul Magagnosc.

### **5 milliards d'euros à partager par l'ANRU**

Marc Vuillemot mise donc sur le nouveau dispositif du projet de loi sur la ville et la cohésion urbaine pour redonner du souffle au centre-ville. L'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine) va être dotée de 5 milliards d'euros pour la mise en œuvre de ce programme. Celui-ci visera, en premier lieu, les quartiers présentant des dysfonctionnements urbains. Le ministère indique que *« Les projets porteront des exigences fortes en termes de mixité fonctionnelle et de l'habitat, de lutte contre la ségrégation socio-spatiale, de performance énergétique, de mobilité, de fonctionnement urbain. »*